

Image not found or type unknown



Incapacité d'exercer en acm casier b2

Par **Doudoudine**, le **17/07/2024** à **14:09**

Bonjour

Ayant été jugée coupable de recel d'abus de confiance en mars 2023 j'ai été condamnée à 6 mois avec sursis simple.

Cependant je travaille avec les enfants et la DRAJES vient de me déclarer en incapacité d'exercer suite à l'ouverture d'un casier numéro 2.

Est-ce normal ? J'ai cru comprendre que seules les condamnations de recel sans sursis apparaissent dans ce casier. ?

Merci d'avance pour votre réponse

Par **Zénas Nomikos**, le **17/07/2024** à **17:13**

Bonjour Madame,

voici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14710>